

Nos politiques pour la préparation des déclarations de revenus 2023

Notre clientèle augmente de plus en plus, alors on doit mettre des politiques en place pour maximiser notre temps. SVP lisez bien la suite et signez pour accepter les politiques de notre bureau.

1. Il y a seulement deux façons de nous transmettre vos documents. Vous pouvez créer un compte client en ligne pour accéder à un portail personnel sécuritaire. Pour ce faire, visiter le site web du bureau au www.blos.ca. C'est un bon choix pour pouvoir nous transmettre tous vos informations sans besoin de sortir
-ou-
Appelez le bureau au 450-243-0707 pour prendre rendez-vous. Vous pouvez également nous envoyer un SMS au même numéro, si désiré.
2. Aussitôt que notre bureau reçoit vos documents, nous ne pouvons accepter des ajouts ni de changements. Nous ne pouvons pas prédire la date à laquelle vos impôts seront finalisés, alors assurez-vous de tout envoyer. Si vous voulez faire un ajout ou un changement, des frais additionnels de \$25 seront chargés.
3. Pour les clients qui choisissent le portail client, vous allez recevoir les formulaires d'autorisation pour signature électronique et la facture. Quand le paiement sera effectué, les impôts seront transmis en ligne et vos copies seront ajoutées dans votre portail sous l'année courante.
4. Pour les clients qui décident de venir nous voir au bureau, nous allons vous contacter pour prendre un rendez-vous. **Si vous ne vous présentez pas, des frais supplémentaires de 25 \$** vous seront facturés pour vous les faire parvenir par courrier électronique.
5. La saison des impôts termine le 30 avril. **Nous n'acceptons aucun document après le 25 avril** pour compléter les dossiers actuels et rencontrer les clients. Nous ne serons pas en mesure de faire vos déclarations de revenus pour cette année en question (à l'exception des travailleurs autonomes).
6. Le 30 avril, le bureau ferme ses portes pour la saison. Nous ne pouvons pas vous rencontrer après cette date. Si vous voulez des informations sur vos impôts ou les remboursements, SVP contactez le gouvernement directement. Si vous avez besoin de plus d'informations après le 30 avril, SVP envoyez un courriel au admin@blos.ca
7. Veuillez noter que notre bureau suivra votre dossier fiscal sans frais, pour l'année suivant la transmission. Si vous avez besoin de nos services pour retracer les années antérieures, il y aura des frais.

FRAIS SUPPLÉMENTAIRES qui seront chargés au client (plus taxes)

⇒ Récupération de reçus en ligne	2\$ par reçu
⇒ Ajout ou changement après avoir transmis votre dossier au bureau	25\$
⇒ Copies d'impôts envoyé par courriel	25\$
⇒ Frais d'expédition des copies des taxes par la poste	selon Poste Canada + 20\$
⇒ Ajustement après transmission de l'année courante	\$50
⇒ Suivi de l'année courante	Gratuit
⇒ Suivi avec client ou gouvernement sur des années précédentes heure chargée)	45 \$ l'heure (min. de 1/2

Accepté par : _____

Date : _____